

CONDITIONS SPECIFIQUES DE VENTE DES OFFRES SMILE ET PRESTIGE

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés TTC. La souscription aux offres SMILE et PRESTIGE vaut acceptation des Conditions Spécifiques de Vente de ces offres, comme énuméré ci-dessous.

Forfaits de la gamme SMILE et PRESTIGE

Les offres SMILE et PRESTIGE s'adressent exclusivement aux particuliers sous réserve d'une utilisation raisonnable des services. Pour les appels et SMS seules les communications à usage privé entre individus sont autorisées, exception faite des communications vers numéros courts, spéciaux ou surtaxés. Les communications qualifiées d'illimitées ne sont autorisées qu'entre deux individus et pour un usage privé.

Aucun frais d'activation ou d'achat de carte SIM n'est appliqué à l'ouverture de la ligne.

Les offres de ces deux gammes travaillent sur le même principe, l'Abonné doit d'abord choisir son forfait de départ auquel il peut ajouter des bulles optionnelles. Au maximum 1 bulle optionnelle voix et 1 bulle optionnelle Data peuvent être choisis, à l'exception de la bulle optionnelle appels locaux illimités qui peut être sélectionnée en plus d'une bulle optionnelle voix (limitée) ou Data. Cette bulle appels locaux illimités est optionnelle et elle n'est disponible que pour l'offre Smile et à la condition que la ligne de l'Abonné soit engagée pour 24 mois (sur téléphone ou forfait). Cette bulle n'est pas nécessaire sur l'offre Prestige qui offre de base les appels locaux illimités vers tout opérateur local.

Le forfait de départ SMILE

L'abonnement forfaitaire Mensuel est de 500 F TTC, il comprend :

- 1h d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *.
- Appels illimités soir et week-end depuis le réseau Vodafone en Polynésie française (sur Tahiti, Moorea, Bora Bora) vers un autre client Vodafone quel que soit l'endroit où il se trouve.
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local.
- Internet 6 Go.

Le forfait de départ PRESTIGE

L'abonnement forfaitaire Mensuel est de 4 900 F TTC, il comprend :

- 10h d'appels depuis toute la Polynésie française vers l'international *.
- Appels illimités depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et ce, 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7.
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local.
- Internet 60 Go.

Bulles optionnelles voix disponibles

Options voix	prix mensuel	Options voix	prix mensuel
2 H appels locaux & IDD	700 F	10 H appels locaux & IDD	2 700 F
4 H appels locaux & IDD	1 200 F	20 H appels locaux & IDD	4 500 F
8 H appels locaux & IDD	2 200 F	Appels locaux illimités (seulement Smile)	1 000 F

Bulles optionnelles internet disponibles

Options Internet	prix mensuel	Options Internet	prix mensuel
15 Go	600 F	70 Go (seulement PRESTIGE)	2 400 F
25 Go	1 000 F		
55 Go (seulement PRESTIGE)	1 800 F		

Soir : tous les jours de 20h à 6h. Week-end : du vendredi 20h au lundi 6h.

Tant que le crédit d'appel du forfait n'a pas été épuisé, la durée des appels internationaux vers les pays listés plus bas est décomptée du quota d'heures du forfait. Ainsi, dans le forfait, les communications vers l'international et les communications locales sont facturées au tarif des communications locales.

Les numéros internationaux spéciaux ou surtaxés (incluant les destinations par satellite) sont exclus et sont automatiquement facturés hors forfait au tarif indiqué plus bas (groupe 6).

La liste des pays qui peuvent appelés avec les minutes du forfait est donnée ci-dessous.

Les SMS et appels illimités relèvent d'un usage privé et non à des fins lucratives et/ou commerciales. L'envoi de SMS et d'appels depuis une plateforme et/ou un boîtier radio est interdit. En cas d'usage abusif ou interdit, Vodafone se réserve le droit de résilier le service après information préalable du détenteur de la ligne.

Les appels illimités et les SMS illimités depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local sont restreints à 200 numéros destinataires différents par mois. Au-delà les appels et les SMS sont facturés en hors forfait. Les appels illimités excluent les numéros courts, spéciaux, et surtaxés. Il n'y a pas de contrainte sur la durée totale de ces appels soirs et week-ends. Les SMS surtaxés ne sont pas inclus dans les SMS illimités. Mais il n'y a pas de contrainte sur le nombre total de ces SMS émis.

Les heures d'appel et les SMS inclus dans les forfaits (de départ et des options) sont consommables dans 65 îles de la Polynésie française.

Les Go inclus dans les forfaits (de départ et des options) ne sont consommables que depuis le réseau Vodafone en Polynésie française (sur Tahiti, Moorea et Bora Bora).

Facturation et modes de règlement

L'Abonné peut recevoir sa facture gratuitement via e-mail et SMS, et peut souscrire à l'option d'envoi de la facture papier par courrier pour 250 F par mois.

Les règlements peuvent se faire

- en espèces ou par chèque dans n'importe quelle boutique Vodafone,
- par prélèvement automatique après signature en boutique d'une autorisation de prélèvement automatique,
- par prélèvement carte American Express, après enregistrement de la carte American Express au travers de l'application mon.vodafone.pf.

Dépôt de garantie / caution

Les remboursements de caution se feront uniquement par virement. Ces remboursements peuvent se faire vers un compte bancaire qui n'est pas forcément celui du titulaire de la ligne ou du compte. En cas de frais liés à des comptes bancaires hors Polynésie ces frais seront déduits du montant remboursé. Il ne sera pas possible de faire un remboursement en espèces.

Crédits supplémentaires de communication

L'Abonné peut à tout moment acheter des crédits supplémentaires de communication voix, SMS ou internet, aussi appelés recharges, en point de vente revendeurs, en boutiques Vodafone ou online (à travers mon.vodafone.pf ou recharge.vodafone.pf).

recharge	voix	data	durée de validité
200	19 min locales et internationales	ou 1 Go	7 jours
500	47 min locales et internationales	ou 3 Go	15 jours
1000	95 min locales et internationales	ou 6 Go	30 jours
2000	191 min locales et internationales	ou 13 Go	30 jours
5000	478 min locales et internationales	ou 33 Go	60 jours

Une recharge peut être activée de plusieurs façons :

- En entrant *1111*CodeDeLaRecharge# et envoi pour recharger sa propre carte
- En entrant *1111*CodeDeLaRecharge*MSISDN# et envoi pour recharger la carte d'un autre client Vodafone
- En allant sur le site recharge.vodafone.pf le client peut activer une recharge papier déjà en sa possession ou même acheter une recharge et l'activer.
- En utilisant mon.vodafone.pf le portail de self-service de Vodafone.

Les crédits des recharges sont utilisés après les ressources des forfaits.

Pour les appels internationaux, le crédit de la recharge est consommé en tenant compte du tarif hors forfait correspondant à la destination appelée et du plan utilisé.

Tarification des communications hors forfait

Les communications appels, SMS et débit internet, réalisés au-delà ou en dehors du forfait choisi, sont facturées aux tarifs hors forfait comme suit :

Appels locaux et à destination de l'étranger, tarifs internet :

Tarif hors forfait pour le trafic voix et data à partir de la Polynésie	en F TTC/min	en F TTC/sec.
pour les appels vers numéro local	10.44	0.174
pour les appels vers destination du Groupe 1	33	0.550
pour les appels vers destination du Groupe 2	40	0.667
pour les appels vers destination du Groupe 3	68	1.133
pour les appels vers destination du Groupe 4	129	2.150
pour les appels vers destination du Groupe 5	176	2.933
pour les appels vers destination du Groupe 6 (autres satellites et exclusions)	1000	16.667
pour l'internet en local	150 F/Go	

Tous les appels sont facturés à la seconde pour les destinations des groupes 1, 2, 3 et 4, et sont facturés à la minute pour les destinations des groupes 5 et 6.

SMS locaux et à destination de l'étranger :

Tarif hors forfait pour le trafic SMS à partir de la Polynésie	en F TTC / SMS émis
vers destination locale	10
vers destination internationale	88

Communication depuis l'étranger :

	Appel en Local F TTC/min	Appel vers PF F TTC/min	Appel vers l'International F TTC/min	Appel reçu F TTC/min	SMS envoyé F TTC/SMS	Data F TTC/Mo
Zone 1	113	113	395	50	50	282
Zone 2	113	113	395	50	50	470
Zone 3	113	113	395	34	50	283
Zone 4	113	195	395	50	50	965
Zone 5	195	195	395	50	50	480
Zone 6	395	395	395	195	50	1395

Les listes de pays par zone sont données dans un paragraphe suivant.

Liste des destinations du groupe 1, vers lesquelles les appels sont inclus dans le quota d'heures du forfait

Cette liste de plus de 100 destinations est valide au 1^{er} mai 2021 et est susceptible d'évoluer encore avec le temps. Toutes les destinations avec une étoile/astérisque ont un ou plusieurs sous réseaux exclus (sous réseau à valeur ajoutée ou partie couverte par satellite) voir liste plus bas.

Dans la zone géographique Europe (préfixe +3 et +4) sont inclus dans le groupe 1, les 23 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+49)	Allemagne
(+43)	Autriche
(+357)	Chypre
(+45)	Danemark
(+34)	Espagne *
(+33)	France *
(+350)	Gibraltar
(+30)	Grèce
(+36)	Hongrie *
(+353)	Irlande *
(+354)	Islande
(+423)	Liechtenstein
(+352)	Luxembourg
(+47)	Norvège
(+31)	Pays Bas
(+48)	Pologne
(+351)	Portugal
(+40)	Roumanie *
(+44)	Royaume Uni *
(+378)	Saint-Marin
(+421)	Slovaquie
(+46)	Suède
(+420)	Tchèque (Rép.)

En Asie du Sud Est (préfixe +6) sont inclus dans le groupe 1, les 8 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+61)	Australie *
(+673)	Brunei
(+62)	Indonésie
(+60)	Malaisie
(+64)	Nouvelle Zélande
(+63)	Philippines
(+65)	Singapour
(+66)	Thaïlande

En Asie du Nord (préfixe +8) sont inclus dans le groupe 1, les 10 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+880)	Bangladesh
(+855)	Cambodge
(+86)	Chine
(+82)	Corée du Sud
(+852)	Hong Kong
(+81)	Japon
(+856)	Laos
(+853)	Macao
(+886)	Taiwan
(+84)	Vietnam *

En Asie Centrale (préfixe +9) sont inclus dans le groupe 1, les 16 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+966)	Arabie Saoudite
(+973)	Bahreïn
(+975)	Bhoutan
(+971)	Emirats Arabes Unis
(+91)	Inde
(+98)	Iran
(+972)	Israël *
(+965)	Koweït
(+961)	Liban
(+976)	Mongolie
(+977)	Népal
(+92)	Pakistan
(+94)	Sri Lanka
(+993)	Turkménistan (Rép. du)
(+998)	Ouzbékistan
(+967)	Yémen (Rép. Arabe du)

En Amérique Latine (préfixe +5) sont inclus dans le groupe 1, les 23 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+54)	Argentine
(+591)	Bolivie *
(+5997)	Bonaire (anc. Antilles Néerlandaises)
(+55)	Brésil
(+56)	Chili *
(+57)	Colombie
(+506)	Costa Rica
(+5999, 5996)	Curaçao (anc. Antilles Néerlandaises)
(+503)	El Salvador
(+590)	Guadeloupe
(+502)	Guatemala
(+594)	Guyane Française
(+504)	Honduras
(+596)	Martinique
(+52)	Mexique
(+507)	Panama
(+595)	Paraguay
(+51)	Pérou *
(+5994)	Saba (anc. Antilles Néerlandaises)
(+508)	Saint-Pierre & Miquelon
(+5993)	St. Eustatius (anc. Antilles Néerlandaises)
(+598)	Uruguay
(+58)	Vénézuéla

Dans la zone de préfixe +2 sont inclus dans le groupe 1, les 9 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+244)	Angola
(+20)	Egypte
(+298)	Feroe (Iles) - Danemark
(+299)	Groenland
(+230)	Maurice (Ile)
(+264)	Namibie
(+234)	Nigéria
(+262)	Réunion et Mayotte
(+268)	Swaziland

En Amérique du Nord (préfixe +1) sont inclus dans le groupe 1, les 13 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+1907)	Alaska
(+1268)	Antigua & Barbuda
(+1441)	Bermudes
(+1)	Canada
(+1345)	Cayman (Iles)
(+1809, 1829, 1849)	Dominicaine (Rép.)
(+1)	Etats-Unis
(+1671)	Guam
(+1808)	Hawaii
(+1670)	Mariannes (Iles)
(+1787, 1939)	Puerto Rico
(+1721)	St. Maarten
(+1340)	Vierges (Iles - USA)

Parmi les destinations incluses dans le groupe 1, destinations pouvant être appelées à l'intérieur du forfait au tarif local, les sous réseaux suivants de ces destinations sont exclus :

Pays	Sous réseaux exclus
Australie	Australia - Satellite Services (+611451, +611452, +611453, +611471)
Bolivie	Bolivia Rural (+5912, +5913, +5914, +5919)
Chili	Chili - Rural (+5645920, +562196, +562198, +5611, +5615, +56612, +56613, +56614, +56615, +56616, +562197, +5632196, +5632197, +5632198, +5633196, +5633197, +5633198, +5634196, +5634197, +5634198, +5635196, +5635197, +5635198, +5641196, +5641197, +5641198, +5642196, +5642197, +5642198, +5643196, +5643197, +5643198, +5645196, +5645197, +5645198, +5651196, +5651197, +5651198, +5657196, +5657197, +5657198, +5658196, +5658197, +5658198, +5652196, +5652197, +5652198, +5653196, +5653197, +5653198, +5655196, +5655197, +5655198, +5661196, +5661197, +5661198, +5663196, +5663197, +5663198, +5664196, +5664197, +5664198, +5665196, +5665197, +5665198, +5667196, +5667197, +5667198, +5671196, +5671197, +5671198, +5672196, +5672197, +5672198, +5673196, +5673197, +5673198, +5675196, +5675197, +5675198, +5644, +564297, +564337, +564397, +564535, +566337, +566397, +566497, +567137, +567197, +567337, +567379, +567597, +56617, +56618, +56619, +562572, +562593, +562788, +564237, +5665970, +567397, +562868, +5645924, +5645921, +5645922, +5645923, +5665971, +5665972, +5651195, +5665233, +5622572, +5622593, +5622788, +5622868, +56228905, +56228906, +56228907, +56228908, +56228909, +5622917, +5622929, +5622930, +5622993, +5622997, +5645235, +56452197, +56452198, +56452920, +56452921, +56452922, +56452923, +56452924, +5642237, +5642297, +5643237, +5643297, +5663237, +5663297, +5671237, +5671297, +5673237, +5673279, +5673297, +5675297, +56342196, +56332196, +56332197, +56332198, +56342197, +56342198, +56352196, +56352197, +56352198, +56422196, +56422197, +56422198, +56432196, +56432197, +56432198, +56452196, +56522196, +56522197, +56522198, +56532196, +56532197, +56532198, +56552196, +56552197, +56552198, +56572197, +56572198, +56582196, +56582197, +56582198, +56632196, +56632197, +56632198, +56642970, +56642971, +56642979, +56652196, +56652197, +56652198, +56652970, +56652971, +56652972, +56672198, +56712196, +56712197, +56712198, +56722196, +56722197, +56722198, +56732196, +56732197, +56732198, +56752196, +56752197, +56752198)
Espagne	Spain Special Services (+3451, +3470, +34901, +34902, +34904)
France	France - Mobile - Globalstar (+3363800, +3364000, +3364001, +3364002, +3364003, +3364004, +3375077, +3375076) France - VAS (+338, +3310, +3350, +33510, +33511)
Hongrie	Hungary Premium Services (+3621360)
Irlande	Universal Access (+353818)
Israël	Israel Palestine (+97222, +97242, +97282, +97292) Israel Palestine Mobile (+97256, +97259)
Pérou	Peru Rural (+5111, +5118, +5110, +51448, +51548, +51648, +51748, +51848, +51418, +51428, +51438, +51518, +51528, +51538, +51568, +51618, +51628, +51638, +51658, +51668, +51678, +51728, +51738, +51768, +51828, +51838, +517354)
Roumanie	Romania - Directory Assistance (+4018932) Romania - Special Services (+4033851, +4033951, +4033751, +4034951)
United Kingdom	United Kingdom - Mobile Others (+4477530) United Kingdom National Call (+44870) United Kingdom National Call Plus (+44871, +44872, +44873) United Kingdom Personal No (+4470, +4478933, +4476433, +4475890, +4474179)
Vietnam	Vietnam - VAS 1 (+841800, +84198, +84106, +84108, +84109, +84801) Vietnam - VAS 2 (+8419008, +8419009) Vietnam - VAS 3 (+841900)

Ces préfixes correspondent à des numéros surtaxés ou à des régions desservies par satellite.

Pays par région pour les appels internationaux

Les destinations sont classées en 5 groupes plus un (pour les destinations non contenues dans les groupes de 1 à 5).

Destinations du groupe 1 :

Pays listés ci-dessus avec leurs exclusions.

Destinations du groupe 2 :

Destination	code de pays/ destination	Destination	code de pays/ destination
Afghanistan	93	Kirghizistan (Rép. du)	996
Afrique du Sud	27	Montserrat	1664
Andorre	376	Nicaragua	505
Anguilla	1264	Nouvelle Calédonie	687
Arménie	374	Oman	968
Aruba	297	Palau	680
Bahamas	1242	Qatar	974
Barbade	1246	Russie (1)	70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79
Belize	501	Sainte-Lucie	1758
Croatie	385	Saint-Kitts & Nevis	1869
Dominique	1767	Saint-Vincent & Grenadines	1784
Equateur	593	Samoa Américaines	1684
Erythrée	291	Soudan	249
Ethiopie	251	Tadjikistan	992
Grenade	1473	Trinidad & Tobago	1868
Irak	964	Turques & Caïques (Iles)	1649
Jamaïque	1876	Turquie	90
Jordanie	962	Ukraine	380
Kazakhstan	77	Vierges (Iles - GB)	1284
Kenya	254		

(1) Le sous réseau Russia Mobile Satellite (7954) ne suit pas le tarif du groupe 2 mais suit le tarif des réseaux Autre.

Destinations du groupe 3 :

Destination	code de pays/destination	Destination	code de pays/destination
Albanie	355	Lesotho	266
Azerbaïdjan (Rép. d')	994	Lettonie (Rép. De)	371
Belgique	32	Libye	218
Benin	229	Lituanie	370
Biélorussie	375	Macédoine	389
Bosnie-Herzégovine	387	Mali	223
Botswana	267	Malte	356
Bulgarie	359	Marshall (Iles)	692
Cameroun	237	Moldavie (Rép. de)	373
Cap-Vert	238	Monaco	377
Corée du Nord	850	Mozambique	258
Djibouti	253	Myanmar (Union de)	95
Estonie	372	Niger	227
Fidji	679	Ouganda	256
Finlande	358	Rwanda	250
Gabon	241	Serbie	381
Gambie	220	Suriname	597
Géorgie	995	Syrie	963
Ghana	233	Tanzanie	255
Guyana	592	Togo	228
Haiti	509	Wallis & Futuna	681
Italie	39		

Destinations du groupe 4 :

Destination	code de pays/destination	Destination	code de pays/destination
Algérie	213	Mauritanie	222
Ascension Iles	247	Micronésie	691
Burkina Faso	226	Papouasie Nouvelle Guinée	675
Burundi	257	Sainte-Hélène	290
Centre-Afrique	236	Salomon	677
Comores	269	Samoa Occidentales	685
Congo (Rép. Dém.)	243	Sénégal	221
Congo Brazzaville	242	Seychelles	248
Cook Iles	682	Sierra Leone	232
Côte d'Ivoire	225	Slovénie	386
Cuba	53	Somalie	252
Guinée	224	Suisse	41
Guinée Bissau	245	Tchad	235
Guinée Equatoriale	240	Tokelau	690
Libéria	231	Tonga	676
Madagascar	261	Tunisie	216
Malawi	265	Vanuatu	678
Maldives	960	Zambie	260
Maroc	212	Zimbabwe	263

Destinations du groupe 5 :

Destination	code de pays/destination
Antarctique	672
Falkland (Iles)	500
Kiribati	686
Nauru	674
Niue	683
Norfolk (Australie)	6723
Sao Tome & Principe	239
Tuvalu	688

Destinations du groupe 6 :

Les destinations du groupe 6 sont toutes les destinations qui ne sont pas dans les groupes de 1 à 5 plus les exclusions des pays de ces mêmes groupes 1 à 5.

Tarification pour les appels à partir de l'international

Pour les appels à partir de l'international les destinations sont classées en 5 zones plus une (pour les destinations non contenues dans les zones de 1 à 5).

Pays de la zone 1 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone
USA	Zone 1
Canada	Zone 1
Hawaii	Zone 1

Pays de la zone 2 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone
Australia	Zone 2
New Zealand	Zone 2

Pays de la zone 3 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone
France	Zone 3

Pays de la zone 4 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone
Cook Islands	Zone 4
Fiji	Zone 4
New Caledonia	Zone 4
Papua New Guinea	Zone 4
Solomon Islands	Zone 4
Vanuatu	Zone 4

Pays de la zone 5 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone
China	Zone 5
Hong Kong	Zone 5
Japan	Zone 5
Thailand	Zone 5

Pays de la zone 6 pour les appels à partir de l'international:

Pays	Zone	Pays	Zone	Pays	Zone
Afghanistan	Zone 6	Guatemala	Zone 6	Portugal	Zone 6
Albania	Zone 6	Honduras	Zone 6	Qatar	Zone 6
Anguilla	Zone 6	Hungary	Zone 6	Réunion	Zone 6
Antigua	Zone 6	Iceland	Zone 6	Romania	Zone 6
Argentina	Zone 6	Indonesia	Zone 6	Russia	Zone 6
Austria	Zone 6	International Networks	Zone 6	Saint-Pierre et Miquelon	Zone 6
Bahamas	Zone 6	Ireland	Zone 6	Salvador	Zone 6
Bangladesh	Zone 6	Israel	Zone 6	Sao Tomé & Príncipe	Zone 6
Barbados	Zone 6	Italy	Zone 6	Sierra Leone	Zone 6
Belarus	Zone 6	Jamaica	Zone 6	Singapore	Zone 6
Belgium	Zone 6	Jordan	Zone 6	Slovakia	Zone 6
Belize	Zone 6	Kazakhstan	Zone 6	Slovenia	Zone 6
Bosnia	Zone 6	Kenya	Zone 6	South Africa	Zone 6
Brazil	Zone 6	Korea	Zone 6	Spain	Zone 6
British Virgin Islands	Zone 6	Kyrgystan	Zone 6	Sri Lanka	Zone 6
Brunei	Zone 6	Latvia	Zone 6	St Kitt's & Nevis	Zone 6
Cambodia	Zone 6	Liechtenstein	Zone 6	St Lucia	Zone 6
Cape Verde	Zone 6	Lithuania	Zone 6	St Vincent	Zone 6
Cayman	Zone 6	Luxembourg	Zone 6	Sudan	Zone 6
Chile	Zone 6	Macau	Zone 6	Sweden	Zone 6
Colombia	Zone 6	Madagascar	Zone 6	Switzerland	Zone 6
Congo	Zone 6	Malaysia	Zone 6	Tajikistan	Zone 6
Costa Rica	Zone 6	Maldives	Zone 6	Taiwan	Zone 6
Croatia	Zone 6	Mali	Zone 6	Tanzania	Zone 6
Czech Republic	Zone 6	Malta	Zone 6	Tchad	Zone 6
Denmark	Zone 6	Mexico	Zone 6	Togo	Zone 6
Djibouti	Zone 6	Moldova	Zone 6	Tonga	Zone 6
Dominica	Zone 6	Monaco	Zone 6	Tunisia	Zone 6
East Timor	Zone 6	Mongolia	Zone 6	Turkey	Zone 6
Egypt	Zone 6	Montenegro	Zone 6	Turkmenistan	Zone 6
Finland	Zone 6	Montserrat	Zone 6	Turks & Caicos	Zone 6
French West Indies	Zone 6	Myanmar	Zone 6	UAE	Zone 6
Gabon	Zone 6	Namibia	Zone 6	Ukraine	Zone 6
Georgia	Zone 6	Netherlands	Zone 6	United Kingdom	Zone 6
Germany	Zone 6	Netherlands Antilles	Zone 6	Uzbekistan	Zone 6
Ghana	Zone 6	Nicaragua	Zone 6	Vietnam	Zone 6
Gibraltar	Zone 6	Nigeria	Zone 6	Wallis & Futuna	Zone 6
Greece	Zone 6	Paraguay	Zone 6	Western Samoa	Zone 6
Grenada	Zone 6	Peru	Zone 6	Zambia	Zone 6
Guam	Zone 6	Philippines	Zone 6		

Service de plafonnement

L'Abonné peut fixer une limite de crédit mensuelle (plafonnement) au-delà de laquelle, il bénéficie uniquement de la possibilité de recevoir des communications.

L'Abonné peut faire évoluer son plafonnement, en contactant le 8989 ou en informant Vodafone par écrit. Vodafone disposera de 7 jours ouvrés pour intégrer l'évolution sollicitée dans ses systèmes informatiques.

Le plafond minimum dépend des offres choisies.

Paliers pour le montant total du forfait	montant minimum pour Blocage au-dessus du forfait
Forfait mensuel < 2 700 F	blocage au forfait autorisé
2 700 F <= Forfait mensuel < 4 900 F	1 000 F
4 900 F <= Forfait mensuel < 7 700 F	2 000 F
7 700 F <= Forfait mensuel < 10 000 F	3 000 F
10 000 F <= Forfait mensuel	5 000 F

Le plafonnement s'applique aux dépenses de communication voix ou SMS ou internet au-delà du forfait choisi et des crédits supplémentaires éventuellement acquis.

Report de crédits

Les crédits « voix », « sms » et « internet mobile » du forfait choisi éventuellement non utilisés sur un cycle de facturation considéré sont reportés sur le cycle de facturation suivant. Ces crédits reportés sont ceux consommés en premier, les crédits du mois en cours ne commencent à être décomptés qu'après épuisement du crédit reporté.

Les crédits « voix », « sms » et « internet mobile » non consommés ne sont reportés que deux fois consécutivement. A défaut d'utilisation sur le cycle de facturation suivant, ils sont en conséquence définitivement perdus.

Engagement

Le client n'est pas obligé de s'engager, mais s'il le fait, il pourra bénéficier d'une réduction soit sur le montant d'acquisition de son téléphone, soit sur le montant de son forfait mensuel.

La durée d'engagement dans le cas d'une remise sur l'acquisition d'un téléphone est de 24 mois.

Dans le cas d'une remise sur le montant récurrent des mensualités, les durées d'engagement sont 24 mois.

Montants des remises pour engagements 24 mois :

Paliers pour le montant total du forfait		subvention tél en TTC	remise sur forfait
	Forfait mensuel TTC < 1 500 F	0 F	50 F
1 500 F	<= Forfait mensuel TTC < 2 700 F	6 000 F	250 F
2 700 F	<= Forfait mensuel TTC < 4 900 F	10 000 F	400 F
4 900 F	<= Forfait mensuel TTC < 7 700 F	16 000 F	600 F
7 700 F	<= Forfait mensuel TTC < 10 000 F	28 000 F	1 100 F
10 000 F	<= Forfait mensuel TTC	40 000 F	1 600 F

Fonctionnement et évolution des forfaits

L'Abonné peut changer de type de forfait au-delà d'un (1) mois d'ancienneté, sur le forfait dont il est demandé la modification, si l'Abonné souhaite augmenter le montant de son forfait. Et il reste engagé jusqu'à la fin de la période de son engagement initial s'il s'était engagé en bénéficiant d'une remise sur téléphone.

L'Abonné peut changer de type de forfait passé un délai de trois (3) mois d'ancienneté sur le forfait dont il a demandé la modification si l'Abonné souhaite réduire le montant dudit forfait. Si l'Abonné a été engagé suite à une remise sur téléphone, il doit s'acquitter du remboursement de la différence entre la remise précédent le changement de forfait et celle du nouveau forfait. Et il reste engagé jusqu'à la fin de la période de son engagement initial.

Pour tout Abonné, qui s'était engagé et avait bénéficié d'une remise sur forfait, tout changement de type de forfait entraîne la remise à zéro de la durée d'engagement du nouveau forfait. Ce qui entraîne donc un redémarrage de la durée de l'engagement, durée qui sera fonction du type de remise.

La modification de forfait sera mise en œuvre sur le cycle de facturation suivant la demande.

A défaut de changement, le type de forfait choisi par l'Abonné est reconduit mensuellement et automatiquement.

L'Abonné choisit parmi les deux cycles de facturation suivants 15 ou 22 chaque mois.

Paiement d'avance

L'Abonné peut choisir d'effectuer un paiement d'avance sur lequel sera décompté le montant de ses forfaits et dépenses de communication.

Procédure de résiliation

En cas de demande de résiliation de la part de l'Abonné, si ce dernier a contracté l'abonnement depuis moins de six mois et que cet abonnement a été contracté avec un vendeur conseil, l'Abonné devra faire parvenir un courrier écrit et motivé de résiliation – avec accusé de réception - au « service Vendeurs Conseils RDO - Auae, BP 335 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française ».

Dans tous les autres cas de résiliation, l'Abonné devra faire parvenir un courrier écrit et motivé de résiliation – avec accusé de réception - au « service au Résiliation Vodafone RDO - Auae, BP 335 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française ».

Pendant sa procédure de résiliation, l'Abonné reste redevable de l'abonnement ainsi que des communications passées.

Lors de la résiliation de son abonnement, tout crédit ou toute ressource non utilisés sera perdu. Il est donc conseillé à l'Abonné d'épuiser ce crédit ou ces ressources avant de procéder à la résiliation.

Le départ définitif du territoire n'est pas considéré comme un motif légitime de résiliation, sauf si l'Abonné peut justifier qu'un événement imprévisible est survenu en cours de contrat l'empêchant d'en poursuivre l'exécution.

Dans le cas de motif non légitime, les frais de résiliation sont calculés sur 100% de la somme des forfaits mensuels manquants de la première année et sur 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année.

En cas de résiliation pour motif légitime les frais de résiliation ne seront pas appliqués dans leur totalité par Vodafone :

- Si le client résilie durant la première année de son engagement :
 - S'il avait bénéficié d'une remise sur téléphone il devra rembourser la totalité de la remise consentie sur téléphone.
 - S'il avait bénéficié d'une remise sur forfait il devra rembourser la somme des remises consenties sur chacun des montants de forfait.
- Si le client résilie durant la deuxième année de son engagement et qu'il avait bénéficié d'une remise sur téléphone ou de remises sur forfait il devra rembourser 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année.